



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving**  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480C  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095

**Request For a Standing Offer  
Demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)  
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Title - Sujet</b> Plumbing Supplies	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E6TOR-18RM01/C	<b>Date</b> 2018-10-04
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E6TOR-18RM01	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$TOR-304-7618
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-8-41046 (304)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-11-14</b>	
<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Standard Time EST	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Adler Brooks, Julie	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor304
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905)615-2467 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA various locations Mississauga Ontario L5B2N5 Canada	
<b>Security - Sécurité</b> This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b>	<b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE .....	3
1.3 COMPTE RENDU.....	4
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....</b>	<b>5</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	5
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES.....	6
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....</b>	<b>7</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES .....	7
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....</b>	<b>9</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	9
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>10</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE .....	10
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	11
<b>PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>13</b>
<b>A. OFFRE À COMMANDES .....</b>	<b>13</b>
6.1 OFFRE.....	13
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	13
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	13
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES.....	13
6.5 RESPONSABLES.....	14
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS .....	15
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE .....	15
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES .....	15
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	15
6.10 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	16
6.11 LOIS APPLICABLES.....	16
<b>B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>16</b>
6.1 BESOIN.....	16
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	16
6.3 DURÉE DU CONTRAT.....	16
6.4 PAIEMENT .....	17
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	17
6.6 ASSURANCES.....	18
6.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i> .....	18
<b>ANNEXE A.....</b>	<b>19</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

BESOIN .....	19
<b>ANNEXE C</b> .....	<b>26</b>
RAPPORTS TRIMESTRIELS D'UTILISATION .....	26
<b>ANNEXE D</b> .....	<b>27</b>
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	27

---

## PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, et le formulaire des rapports d'utilisation trimestriels.

### 1.2 Sommaire

- 1.2.1 Cette exigence a pour objectif est de créer une offre à commandes pour l'acquisition et la livraison, sur demande, d'une gamme de produits de plomberie, **excluant les outils**, figurant dans le *Guide de prix* (édition de l'Ontario) de la *Publication Rouge de Allpriser (plomberie et chauffage hydronique)*. L'offre à commandes subséquente sera à la disposition des ministères, sociétés d'État et organismes autorisés relevant du gouvernement fédéral dans la région de l'Ontario, excluant la région de la capitale nationale.

L'offre à commandes principale régionale (OCPR) couvre la période débutant de la date d'établissement de l'offre à commandes et prenant fin le 30 septembre 2020 et comprend deux périodes de prolongation d'une année.

- 1.2.2 Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.
- 1.2.3 Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

- 1.2.4 Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.
- 1.2.5 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

### **1.3 Compte rendu**

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2018-05-22) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours  
Insérer : 90 jours

### **2.2 Présentation des offres**

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la DOC. Les offrants doivent acheminer leur offre à l'endroit suivant :

Module de réception des soumissions – Approvisionnements pour la région de l'Ontario  
33, City Centre Drive, bureau 480C  
Mississauga (Ontario) L5B 2N5  
[TPSGC.ordreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.ordreceptiondessoumissions-orbidreceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)  
(Aucune offre transmise directement à cette adresse de courriel ne sera acceptée. Le présent courriel vise simplement à ouvrir une conversation Connexion postel, conformément aux instructions uniformisées.)  
905-615-2095

### **2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 7 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **2.4 Lois applicables**

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES**

### **3.1 Instructions pour la préparation des offres**

Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2006 incorporées par référence. Les offrants doivent soumettre leur offre dans une transmission unique. Le service Connexion postal a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission, jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I : Offre financière  
Section II : Attestations

Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur papier, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Offre financière (1 exemplaires papier)  
Section II : Attestations (1 exemplaires papier)

Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573) (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

#### **Section I : Offre financière**

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### **3.1.1 Paiement électronique de factures - offre**

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe D Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe D Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change.

## **Section II: Attestations**

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

##### **4.1.1.1 Évaluation du prix**

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, FAB destination, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

L'offrant doit présenter un prix conformément à l'annexe B, Base de paiement, avec son offre à la clôture de l'offre à commandes.

L'offrant doit offrir un rabais ferme en pourcentage pour les articles 1 à 23 et 2.1 énoncés à l'annexe B, Base de paiement, pour la période ferme et les périodes d'option. Le rabais en pourcentage offert pour chaque article sera soustrait de l'estimation de dépenses afin d'établir le prix évalué de la catégorie.

Exemple : Article 1, Bains et douches, estimation de dépenses de 55 000,00 \$ et rabais offert de 15 %. Estimation de dépenses moins rabais :  $55\,000,00\ \$ - 15\ \% = 46\,750,00\ \$$

Dans le cas de l'article 3.1, Articles de plomberie commandés spécialement ne figurant pas dans *Allpriser*, on obtiendra le prix évalué de la catégorie en additionnant les estimations de dépenses et la marge bénéficiaire en pourcentage.

Exemple : Estimation de dépenses, 150 000,00 \$ + marge bénéficiaire de 20 % (30 000,00 \$) = 180 000,00 \$.

Le prix utilisé dans le cadre de l'évaluation sera le total global du prix évalué de la catégorie pour tous les articles énoncés à l'annexe B, Évaluation pour la période ferme et les périodes de prolongation.

### **4.2 Méthode de sélection**

#### **4.2.1 Méthode de sélection**

Clause du *Guide des CCUA* [M0069T](#) (2007-05-25), Méthode de sélection.

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.1.2 Attestations additionnelles requises avec l'offre**

##### **5.1.2.1 Marchés réservés aux entreprises autochtones**

1. Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter [l'Annexe 9.4](#) du *Guide des approvisionnements*.
2. L'offrant :
  - i. atteste qu'il respecte et continuera de respecter durant toute la durée de l'offre, les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
  - ii. convient que tout sous-traitant engagé par lui aux fins de la présente offre doit respecter les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
  - iii. convient de fournir immédiatement au Canada, sur demande, toute preuve attestant de la conformité de quelque sous-traitant que ce soit avec les exigences décrites à l'annexe mentionnée ci-haut.
3. L'offrant doit cocher la case applicable suivante :
  - i. ( ) L'offrant est une entreprise autochtone à propriétaire unique, une bande, une société à responsabilité limitée, une coopérative, une société de personnes ou un organisme sans but lucratif.

**OU**

- ii.  L'offrant est une coentreprise comprenant deux ou plus de deux entreprises autochtones ou une coentreprise entre une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone.

4. L'offrant doit cocher la case applicable suivante:

- i.  L'entreprise autochtone compte moins de six employés à temps plein.

**OU**

- ii.  L'entreprise autochtone compte six employés ou plus à temps plein.

5. À la demande du Canada, l'offrant doit présenter tout renseignement et toute preuve justifiant la présente attestation. L'offrant doit s'assurer que cette preuve soit disponible pour examen par un représentant du Canada durant les heures normales de travail, lequel représentant du Canada pourra tirer des copies ou des extraits de cette preuve. L'offrant fournira toutes les installations nécessaires à ces vérifications.
6. En déposant une offre, l'offrant atteste que l'information fournie par l'offre pour répondre aux exigences plus hautes est exacte et complète.

**5.1.2.2 Attestation d'un propriétaire/employé – marchés réservés aux entreprises autochtones**

À la demande du responsable de l'offre à commandes, l'offrant doit fournir l'attestation suivante pour chaque propriétaire et employé(e) autochtone:

1. Je suis \_\_\_\_\_ (*insérer « propriétaire » et/ou « employé(e) à temps plein »*) de \_\_\_\_\_ (*insérer le nom de l'entreprise*) et autochtone, au sens de la définition de [l'Annexe 9.4](#) du *Guide des approvisionnements* intitulée « Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ».
2. Je certifie que l'énoncé précité est vrai et je consens à sa vérification sur demande du Canada.

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire ou de l'employé(e)

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou de l'employé(e)

\_\_\_\_\_  
Date

**5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre**

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » ) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

## **PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

### **A. OFFRE À COMMANDES**

#### **6.1 Offre**

L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A.

#### **6.2 Exigences relatives à la sécurité**

L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

#### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatssetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatssetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

##### **6.3.1 Conditions générales**

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

##### **6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports**

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe C intitulée Formulaire des rapports trimestriels d'utilisation . Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 octobre au 31 décembre
- deuxième trimestre : du 1 janvier au 31 mars
- troisième trimestre : du 1 avril au 30 juin
- quatrième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 14 jours civils suivant la fin de la période de référence.

#### **6.4 Durée de l'offre à commandes**

##### **6.4.1 Période de l'offre à commandes**

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus de la date de l'émission de l'offre à commandes au 30 septembre 2020 inclusivement.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

#### **6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes**

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes d'une année, soit du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021 et du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 15 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

#### **6.5 Responsables**

##### **6.5.1 Responsable de l'offre à commandes**

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Julie Adler Brooks  
Titre : Agente principale d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Direction : Approvisionnements – région de l'Ontario  
Adresse : 480C-33 City Center Drive, Mississauga ON L5B 2N5

Téléphone : 905-615-2467  
Courriel : [julie.adlerbrooks@tspgc.gc.ca](mailto:julie.adlerbrooks@tspgc.gc.ca)

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

##### **6.5.2 Chargé de projet**

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

##### **6.5.3 Représentant de l'offrant**

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent les ministères fédéraux, organismes ou sociétés d'État mentionnés dans les annexes I, I.1, II, III de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R.C., 1985, ch. F-11.

## 6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
  - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquent à une offre à commandes
  - PWGSC-TPSGC 942-2 Commande subséquent à une offre à commandes (Livraison multiple)
  - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquent à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
  - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquent à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquent qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
  - le numéro de l'offre à commandes;
  - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
  - la description et le prix unitaire de chaque article;
  - la valeur totale de la commande subséquent;
  - le point de livraison;
  - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
  - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

## 6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser \_\_\_\_\_ \$ (taxes applicables incluses).

## 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquent à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;

- c) les conditions générales [2005](#) (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales [2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales : biens (complexité moyenne);
- e) l'Annexe A, Besoin;
- f) l'Annexe B, Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du \_\_\_\_\_ (*insérer la date de l'offre*).

## 6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.10.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

### 6.10.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* [A3000C](#) (2014-11-27), Attestation du statut d'entreprise autochtone.

## 6.11 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

### 6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

### 6.2 Clauses et conditions uniformisées

#### 6.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de [2010A](#) 16 (2018-06-21) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

### 6.3 Durée du contrat

#### 6.3.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au \_\_\_\_\_ inclusivement.

### 6.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

## 6.4 Paiement

### 6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix selon l'annexe B, Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.4.2 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique.

### 6.4.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$).

## 6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Chaque facture doit être appuyée par:

- a. une copie de la commande subséquente à l'offre à commandes;
- b. une facture où figurent les renseignements suivants :
  - .1 Pour chaque article, la facture doit inclure la section de *Allpriser* applicable, le prix unitaire dans la dernière version de *Allpriser*, le pourcentage de rabais applicable à cet article et le prix net;
- c. une copie du bordereau d'expédition et de tout autre document indiqué dans le contrat.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## 6.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances.

## 6.7 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires.

Clause du *Guide des CCUA* [B1505C](#) (2016-01-28), Transport des marchandises dangereuses/produits dangereux.

Clause du *Guide des CCUA* [B1501C](#) (2018-06-21), Appareillage électrique.

---

## ANNEXE A BESOIN

### 1. Portée des travaux

La présente demande d'offre à commandes (DOC) vise l'acquisition et la livraison, au fur et à mesure des besoins, de fournitures de plomberie, **excluant les outils**, figurant dans le *Guide de prix* (édition de l'Ontario) de la *Publication Rouge de Allpriser (plomberie et chauffage hydronique)* aux ministères, sociétés d'État et organismes relevant du gouvernement fédéral dans la région de l'Ontario, excluant la région de la capitale nationale.

### 2. Service de l'offrant

L'offrant doit recevoir des commandes par téléphone (notamment à un numéro sans frais), par télécopieur et par courriel. Il doit être ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, heure locale (sauf les jours fériés), et disposer d'un représentant bilingue au service à la clientèle dans les régions désignées bilingues (Est et Nord de l'Ontario).

### 3. Délai de livraison

L'offrant doit effectuer des livraisons dans les vingt-quatre (24) heures à compter de la réception d'une commande subséquente urgente. Le délai de livraison standard doit être d'au plus cinq (5) jours pour toutes les commandes visant des articles stockés.

### 4. Aucun produit de remplacement

À moins d'indication contraire, il est inacceptable et interdit de remplacer un produit commandé par un autre, sauf dans les cas où un article n'est plus offert. Toutefois, tout remplacement doit avoir auparavant été approuvé par l'utilisateur désigné. Toute demande de changement/suppression d'une marque ou autre pour un article doit être dûment documentée, notamment par une explication des raisons pour lesquelles l'article n'est plus disponible.

### 5. Produits équivalents

Lorsqu'il reçoit la commande, l'offrant doit informer immédiatement l'utilisateur désigné si le produit n'est pas disponible. L'offrant doit proposer un article équivalent dont les spécifications sont les mêmes ou meilleures à un prix égal ou inférieur.

Sur demande, l'offrant doit :

- i) fournir la marque, le modèle et le numéro de pièce du produit de remplacement;
- ii) confirmer que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
- iii) fournir les caractéristiques complètes et les documents descriptifs de chaque produit de remplacement.

### 6. Produits commandés

Si une erreur survient dans la livraison, l'offrant devra reprendre la marchandise à ses frais et offrir un remplacement, un crédit ou un remboursement dans les cinq (5) jours ouvrables après que l'utilisateur désigné l'en a informé.

Si le produit est endommagé et/ou défectueux, l'offrant doit le remplacer gratuitement dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'avis.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **7. Commandes subséquentes**

Les commandes subséquentes de l'offre à commandes peuvent être faites par des ministères clients pour passer différentes commandes de petites quantités pour plusieurs points de service dans leurs installations. Il est possible que des commandes subséquentes soient passées pour de petites quantités d'articles ou pour un seul article durant la période de l'offre à commandes. Le document de la commande subséquente fera état de toute consigne spéciale relative à la livraison.

## **8. Bordereaux d'emballage et chargements**

Un bordereau d'emballage indiquant le numéro de l'offre à commandes, le numéro de la commande subséquente, la date de l'expédition, les quantités, les unités et le numéro de pièce des produits livrables doit accompagner chaque chargement.

Tous les articles demeurent la responsabilité de l'offrant jusqu'à ce qu'ils soient livrés et acceptés par l'utilisateur désigné. Les coûts relatifs aux dommages subis avant l'arrivée à destination seront assumés par l'offrant.

**ANNEXE B  
BASE DE PAIEMENT**

*\*Les articles en italique sont à des fins d'évaluation seulement et seront retirés au moment de l'émission de l'offre à commandes. Les estimations de dépenses sont basées sur les données du passé et elles ne représentent pas un engagement de la part du Canada que son utilisation future correspondra à ces données.*

**1. PÉRIODE FERME**

**Pour la période du début de la commande d'offres au 30 septembre 2020**

**1.1 Articles figurant dans *Allpriser***

Les prix sont établis selon la version la plus récente du *Guide de prix* (édition de l'Ontario) de la *Publication Rouge de Allpriser (plomberie et chauffage hydronique)* au moment où la commande est passée, moins le rabais indiqué ci-dessous, incluant les frais de livraison. Le pourcentage du rabais pour chaque catégorie peut être augmenté pendant la période de l'offre à commandes et les périodes de prolongation (si elles sont exercées), mais il ne peut être diminué.

Pour chaque section ci-dessous, la commande doit valoir au moins 25,00 \$.

NOTE : Section 24 de *Allpriser* – Les outils sont exclus de l'offre à commandes.

<b>Section de <i>Allpriser</i></b>	<b>Description</b>	<b>Estimation des dépenses</b>	<b>Rabais en pourcentage</b>	<b>Prix évalué de la catégorie</b>
1	Bains et douches	1 960,00 \$	%	\$
2	Lavabos	1 990,00 \$	%	\$
3	Toilettes, sièges et urinoirs	21 720,00 \$	%	\$
4	Éviers	2 300,00 \$	%	\$
5	Fontaines d'eau potable	4 240,00 \$	%	\$
6	Robinets résidentiels	19 200,00 \$	%	\$
7	Plomberie en laiton – divers	14 915,00 \$	%	\$
8	Robinets commerciaux	12 720,00 \$	%	\$
9	Pompes et adoucisseurs	3 250,00 \$	%	\$
10	Chauffe-eau	24 040,00 \$	%	\$
11	Chaudières et radiateurs	2 615,00 \$	%	\$
12	Accessoires d'air chaud	8 420,00 \$	%	\$
13	Spécialités de chauffage	47 230,00 \$	%	\$
14	Pièces de réparation	31 650,00 \$	%	\$
15	Raccords de corporation	540,00 \$	%	\$
16	Tuyaux et raccords en cuivre	54 100,00 \$	%	\$
17	Soupapes	24 765,00 \$	%	\$
18	Tuyaux et raccords en acier	64 220,00 \$	%	\$
19	Tuyauteries et raccords d'égout	2 680,00 \$	%	\$
20	Drains et égouts en plastique	2 410,00 \$	%	\$
21	Plastique-pression	66 050,00 \$	%	\$
22	Drains (plancher et toit)	10 830,00 \$	%	\$
23	Supports de tuyauterie	7 240,00 \$	%	\$
24	Outils	---	Section exclue	---
<i>Somme des prix évalués des catégories – Sections 1 à 23 de Allpriser</i>				\$

## 1.2 Articles de plomberie divers

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Rabais en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
1.2	Divers articles connexes ne figurant pas dans <i>Allpriser</i> . La liste de prix publiée par le fabricant moins un rabais. La facture de l'offrant doit être accompagnée d'un document justificatif pour le prix, soit la liste de prix publiée du fabricant pour l'article en question.	52,000 \$	%	\$

## 1.3 Articles de plomberie commandés spécialement

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Marge bénéficiaire en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
1.3	Divers articles commandés spécialement ne figurent pas dans <i>Allpriser</i> . Le prix sera le prix de revient, plus une majoration. La facture de l'offrant doit être accompagnée d'une copie d'une facture pour justifier les frais réclamés.	200 000,00 \$	%	\$

1. Prix total évalué de la catégorie – Période ferme

(Somme des prix évalués des catégories 1.1 + 1.2 + 1.3) : \_\_\_\_\_ \$

## 2. PÉRIODE DE PROLONGATION 1

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021

### 2.1 Articles figurant dans *Allpriser*

Les prix sont établis selon la version la plus récente du *Guide de prix* (édition de l'Ontario) de la *Publication Rouge de Allpriser (plomberie et chauffage hydronique)* au moment où la commande subséquente est passée, moins le rabais indiqué ci-dessous, incluant les frais de livraison. Le pourcentage du rabais pour chaque catégorie peut être augmenté pendant la période de l'offre à commandes et les périodes de prolongation (si elles sont exercées), mais il ne peut être diminué.

Pour chaque section ci-dessous, la commande doit valoir au moins 25,00 \$.

NOTE : Section 24 de *Allpriser* – Les outils sont exclus de l'offre à commandes.

Section de Allpriser	Description	Estimation des dépenses	Rabais en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
1	Bains et douches	980,00 \$	%	\$
2	Lavabos	995,00 \$	%	\$
3	Toilettes, sièges et urinoirs	10 860,00 \$	%	\$
4	Éviers	1 150,00 \$	%	\$
5	Fontaines d'eau potable	2 120,00 \$	%	\$
6	Robinets résidentiels	9 600,00 \$	%	\$
7	Plomberie en laiton – divers	7 457,00 \$	%	\$
8	Robinets commerciaux	6 360,00 \$	%	\$
9	Pompes et adoucisseurs	1 625,00 \$	%	\$
10	Chauffe-eau	12 020,00 \$	%	\$
11	Chaudières et radiateurs	1 307,00 \$	%	\$
12	Accessoires d'air chaud	4 210,00 \$	%	\$
13	Spécialités de chauffage	23 615,00 \$	%	\$
14	Pièces de réparation	15 825,00 \$	%	\$
15	Raccords de corporation	270,00 \$	%	\$
16	Tuyaux et raccords en cuivre	27 050,00 \$	%	\$
17	Soupapes	12 382,00 \$	%	\$
18	Tuyaux et raccords en acier	32 110,00 \$	%	\$
19	Tuyauteries et raccords d'égout	1 340,00 \$	%	\$
20	Drains et égouts en plastique	1 205,00 \$	%	\$
21	Plastique-pression	33 025,00 \$	%	\$
22	Drains (plancher et toit)	5 415,00 \$	%	\$
23	Supports de tuyauterie	3 620,00 \$	%	\$
24	Outils	---	Section exclue	---
Somme des prix évalués des catégories – Sections 1 à 23 de Allpriser				\$

## 2.2 Articles de plomberie divers

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Rabais en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
2.2	Divers articles connexes ne figurant pas dans <i>Allpriser</i> . La liste de prix publiée par le fabricant moins un rabais. La facture de l'offrant doit être accompagnée d'un document justificatif pour le prix, soit la liste de prix publiée du fabricant pour l'article en question.	26 000,00 \$	%	\$

## 2.3 Articles de plomberie commandés spécialement

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Marge bénéficiaire en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
2.3	Divers articles commandés spécialement ne figurent pas dans <i>Allpriser</i> . Le prix sera le prix de revient, plus une majoration.	100 000,00 \$	%	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

	La facture de l'offrant doit être accompagnée d'une copie d'une facture pour justifier les frais réclamés.			
--	--	--	--	--

2. Prix total évalué de la catégorie – Période de prolongation 1

(Somme des prix évalués de la catégorie 2.1 + 2.2 + 2.3) : \_\_\_\_\_ \$

**3. PÉRIODE DE PROLONGATION 2**

**Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022**

**3.1 Articles figurant dans Allpriser**

Les prix sont établis selon la version la plus récente du *Guide de prix* (édition de l'Ontario) de la *Publication Rouge de Allpriser (plomberie et chauffage hydronique)* au moment où la commande subséquente est passée, moins le rabais indiqué ci-dessous, incluant les frais de livraison. Le pourcentage du rabais pour chaque catégorie peut être augmenté pendant la période de l'offre à commandes et les périodes de prolongation (si elles sont exercées), mais il ne peut être diminué.

Pour chaque section ci-dessous, la commande doit valoir au moins 25,00 \$.

NOTE : Section 24 de *Allpriser* – Les outils sont exclus de l'offre à commandes.

Section de Allpriser	Description	Estimation des dépenses	Rabais en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
1	Bains et douches	980,00 \$	%	\$
2	Lavabos	995,00 \$	%	\$
3	Toilettes, sièges et urinoirs	10 860,00 \$	%	\$
4	Éviers	1 150,00 \$	%	\$
5	Fontaines d'eau potable	2 120,00 \$	%	\$
6	Robinets résidentiels	9 600,00 \$	%	\$
7	Plomberie en laiton – divers	7 457,00 \$	%	\$
8	Robinets commerciaux	6 360,00 \$	%	\$
9	Pompes et adoucisseurs	1 625,00 \$	%	\$
10	Chauffe-eau	12 020,00 \$	%	\$
11	Chaudières et radiateurs	1 307,00 \$	%	\$
12	Accessoires d'air chaud	4 210,00 \$	%	\$
13	Spécialités de chauffage	23 615,00 \$	%	\$
14	Pièces de réparation	15 825,00 \$	%	\$
15	Raccords de corporation	270,00 \$	%	\$
16	Tuyaux et raccords en cuivre	27 050,00 \$	%	\$
17	Soupapes	12 382,00 \$	%	\$
18	Tuyaux et raccords en acier	32 110,00 \$	%	\$
19	Tuyauteries et raccords d'égout	1 340,00 \$	%	\$
20	Drains et égouts en plastique	1 205,00 \$	%	\$
21	Plastique-pression	33 025,00 \$	%	\$
22	Drains (plancher et toit)	5 415,00 \$	%	\$
23	Supports de tuyauterie	3 620,00 \$	%	\$
24	Outils	---	Section exclue	---
Somme des prix évalués des catégories – Sections 1 à 23 de Allpriser				\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

### 3.2 Articles de plomberie divers

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Rabais en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
3.2	Divers articles connexes ne figurant pas dans <i>Allpriser</i> . La liste de prix publiée par le fabricant moins un rabais. La facture de l'offrant doit être accompagnée d'un document justificatif pour le prix, soit la liste de prix publiée du fabricant pour l'article en question.	26 000,00 \$	%	\$

### 3.3 Articles de plomberie commandés spécialement

N° d'article	Description	Estimation des dépenses	Marge bénéficiaire en pourcentage	Prix évalué de la catégorie
3.3	Divers articles commandés spécialement ne figurent pas dans <i>Allpriser</i> . Le prix sera le prix de revient, plus une majoration. La facture de l'offrant doit être accompagnée d'une copie d'une facture pour justifier les frais réclamés.	100 000,00 \$	%	\$

3. Total des prix évalués des catégories – Période de prolongation 2

(Somme des prix évalués des catégories 3.1 + 3.2 + 3.3) : \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL DES PRIX ÉVALUÉS – TOTAL GLOBAL DES PRIX ÉVALUÉS POUR CHAQUE PÉRIODE**

**(1 + 2 + 3) : \_\_\_\_\_ \$**

**ANNEXE C**  
**RAPPORTS TRIMESTRIELS D'UTILISATION**

Le rapport doit comporter les renseignements suivants :

Numéro de l'offre à commandes				
Titre : OCPR – Fournitures de plomberie – région de l'Ontario				
Période visée par le rapport (trimestriel) : du _____ au _____				
Utilisateur et endroit (une feuille par client)	Section de <i>Allpriser</i> ou divers	Nombre total de commandes subséquentes par section	Valeur totale des commandes subséquentes	Remarques
p. ex., MDN Borden	p. ex., n° 5 Fontaines d'eau potable	6	5 000,00 \$	
	N° 4 Éviers	4	500,00 \$	
		<b>Total</b>	_____ \$	

**Renseignements supplémentaires**

En plus des renseignements ci-dessus, on demande à l'offrant de fournir les renseignements suivants lorsqu'il présente son rapport trimestriel. S'il omet de produire ces renseignements avec le rapport trimestriel, le responsable de l'offre à commandes se réserve le droit de les lui demander en tout temps :

- une liste de toutes les commandes subséquentes pour la période visée par le rapport;
- des renseignements détaillés pour chaque article commandé fréquemment ou en grande quantité. L'offrant doit inclure la description de l'article, la section de *Allpriser* (si l'article ne figure pas dans *Allpriser*, une description exhaustive des articles, y compris la marque, le cas échéant) et le format de l'emballage. Il doit également indiquer la quantité commandée, le prix à l'unité (rabais ou majoration) et le prix total.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
E6TOR-18RM01/C  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
E6TOR-18RM01

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41046

Id de l'acheteur - Buyer ID  
tor304  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## ANNEXE D

### INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)